

Améliorer le parcours de soin en psychiatrie

Déclaration du groupe UNAF

Diagnostics trop tardifs, manques d'interventions précoces, ruptures dans les parcours de soins, recours excessifs à l'hospitalisation sous contrainte, retour à la vie sociale et professionnelle aléatoire, augmentation des décompensations avec la crise sanitaire : au-delà des différences d'approche des psychanalystes, et tandis que le nombre de personnes en souffrance progresse, la psychiatrie en France attend toujours d'être soignée.

Le présent avis a le mérite de s'attacher au vécu et aux difficultés des patients et de leur famille, base nécessaire pour construire un parcours de soins plus fluide alliant soins et accompagnement. Les auditions des familles de patients ont été particulièrement enrichissantes pour comprendre la nécessité de changer le regard sur les personnes atteintes de pathologies mentales. Le groupe de l'Unaf soutient particulièrement la préconisation 6 relative aux aidants familiaux. Les missions d'entraide, d'information, d'accueil et de soutien aux aidants familiaux qui accompagnent ceux qui vivent avec des troubles psychiques sont un point nodal du parcours de soin en psychiatrie.

Autre point d'intérêt mal pris en compte par les politiques publiques, la protection juridique des majeurs. Le réseau des Udaf gère des mesures de protection y compris pour des personnes présentant une altération leurs facultés personnelles. Le médecin de famille est un partenaire central et indispensable pour le maintien à domicile ou le placement en institution et globalement pour mieux accompagner ces personnes. Le contexte démographique défavorable rend difficile de trouver un médecin, entraînant pour la personne protégée un risque de double rupture des soins et de ses droits. Raison pour laquelle le groupe de l'Unaf soutient la préconisation 7 affirmant le rôle central des médecins généralistes dans la détection et la prise en charge de la maladie psychiatrique.

Enfin la préconisation 8 appelle à encourager les dispositifs partenariaux de « l'aller vers ». Elle est essentielle pour décloisonner le sanitaire, le social et le médico- social et redonner aux malades et à leur famille un pouvoir d'agir dans leur parcours de soins.

Le groupe de l'Unaf a voté l'avis.